



L'aire de stationnement de la Malcombe a-t-elle coupé les ailes aux "fils du vent" ?

Orsetta Bechelloni*

Pour citer ce document en archives ouvertes [OAI AO-CSD]**

Bechelloni Orsetta, 2010-11-24, « L'aire de stationnement de la Malcombe a-t-elle coupé les ailes aux "fils du vent" ? », hal-00539277, 14 p. [version auteur, publié in Anne Raulin (éd.), 1999, *Quand Besançon se donne à lire. Essais en anthropologie urbaine*, Paris, L'Harmattan (coll. Sciences humaines et sociales, dossiers), pp. 99-118.

Bohram Gurr, roi de Perse, voulut rendre son peuple heureux. Il aurait lui aussi le droit de passer la moitié de ses journées au repos, aux divertissements et à la boisson. Mais les musiciens étaient réservés aux riches et coûtaient trop cher... Le roi s'enquit donc auprès de ses voisins afin de trouver des joueurs de luth se contentant de peu. C'est ainsi que 1200 Louris arrivèrent d'Inde : ils appartenaient à une basse caste de musiciens. Le roi leur donna un boeuf, un âne, du blé et des terres pour en faire des cultivateurs, en échange de quoi, ils devaient jouer bénévolement pour le peuple. « Les Louris partirent, mangèrent les boeufs et le blé, puis ils se présentèrent au bout d'un an, les joues jaunies. Le roi leur dit : Vous n'auriez pas dû dissiper les semences, le blé en herbe et la récolte. Maintenant, vos ânes vous restent. Chargez-les de vos bagages, préparez vos instruments de musique et mettez-y des cordes de soie. Encore aujourd'hui, les Louris, suivant ces paroles justes du roi, errent dans le monde, cherchant leur vie, compagnons de gîte des chiens et des loups et toujours sur les chemins pour voler jour et nuit. »

Ce récit du X^e siècle constitue l'un des premiers témoignages écrits sur le début d'une errance, celle des Tsiganes, partis de l'Inde aux alentours du IX^e siècle, pour parcourir tout le continent, d'Est en Ouest¹. Les premières traces de présence tsigane en Europe Occidentale remontent au XV^e siècle, période à laquelle ils fuient les Turcs en Europe balkanique, ainsi que l'état de servitude dans les régions valaques et moldaves. Les groupes tsiganes dont nous parlerons dans cet article prennent différentes dénominations, selon leur parcours au sein de l'Europe : ainsi, si les Manouches se fixent en France (ainsi qu'en Italie et en Allemagne) au XV^e siècle, les Gitans continuent leur migration vers le Sud Ouest, pour s'établir en Espagne, au Portugal puis en Afrique du Nord. Au XX^e siècle, des groupes gitans reviendront en France, pour fuir le Franquisme. Les Yenishes, par contre, ne viennent pas d'Inde, mais du Nord de l'Europe, rejoignant les Tsiganes sur les routes, au XVIII^e siècle, poussés par une grande pauvreté. Ils se marient notamment avec des Manouches et adoptent leur mode de vie, ainsi que certaines coutumes, c'est pourquoi nous les regrouperons sous le terme de « Tsiganes ».

* Laboratoire d'anthropologie urbaine CNRS UPR34. Mail : orsetta.bechelloni@wanadoo.fr
<http://hal.archives-ouvertes.fr/aut/Orsetta+Bechelloni>

** Il convient de toujours référencer la source du document consulté.

¹ François Vaux de Foletier, *Mille ans d'histoire des Tsiganes*, Fayard, 1970.

En effet, si l'appellation « Tsiganes » ne renvoie à aucune unité linguistique, religieuse, territoriale commune, elle nous permet de cerner une réalité autre, renforcée par des siècles de stigmatisation et d'incompréhension. Car, malgré leur dispersion et leur diversité, les Tsiganes ont maintenu un mode de vie qui faisait fi de toute soumission au pouvoir politique, en refusant ses formes de domination socio-économique. Pensez donc : un peuple qui ne veut ni s'astreindre à cultiver la terre, ni se soumettre à un seigneur, en lui demandant protection et en lui offrant sa force de travail ! De quoi faire verdier les plus débonnaires des rois ! Poursuivis par toutes sortes d'ordonnances – des coups de bâton à l'emprisonnement, du bannissement du territoire aux galères, de l'assimilation forcée à l'extermination dans les camps de la mort – les Tsiganes payent au prix fort leur volonté d'« être bohème », perçu comme « être susceptible de troubler l'ordre de l'Etat »², qui ne cesse de se consolider au gré des répressions endurées.

Dans le but d'éradiquer définitivement le « problème tzigane », les Etats, soucieux de leur sécurité et de leur pouvoir vont faire se succéder ou alterner des mesures d'exclusion (bannissement, envoi aux galères...), de réclusion (privation de liberté avec obligation de travailler) et d'inclusion (réinsertion du Tzigane considéré comme marginal)³, obéissant à une seule et unique perception des Tsiganes : celle d'un groupe de déviants, ou de marginaux, sans aucune spécificité culturelle.

Depuis le XX^e siècle, la France a opté pour des mesures d'« inclusion » des Tsiganes, en les poussant à la sédentarisation, comme synonyme d'assimilation. Des mesures contraignantes et autoritaires de 1912 à 1946, les politiques ont peu à peu glissé vers l'humanisme de rigueur⁴.

Mais sous ce couvert d'humanisme, tout un arsenal économique et social a été mis en oeuvre pour que les Tsiganes « s'intègrent », trouvent un travail salarié, habitent dans des maisons ou des H.L.M. et ne voyagent plus⁵.

Rangés parmi les populations en marge, des « classes dangereuses » aux « classes dominées », les Tsiganes échappent de fait à toute catégorisation, raison pour laquelle les politiques d'insertion – qu'elle revêtent un caractère autoritaire ou humaniste – ont depuis toujours été le constat permanent d'un échec flagrant, dans le sens où elles n'ont pas réussi à normaliser ces populations.

Dès lors une question se pose : comment, depuis plus de cinq siècles de persécutions et de non-droit, ces groupes tsiganes continuent-ils à reproduire une culture réprouvée par tous, que tous les états tentent d'éradiquer ? La réponse tient en quelques mots : le refuge dans les interstices. Souverains du royaume des failles, les Tsiganes s'y sont glissés pour survivre au sein d'une société globalement hostile à leur survie. Les villes ne voulaient pas de ces « bohémiens, voleurs de poules » ? Qu'à cela ne tienne, un

² J.P. Liégeois, *Tsiganes*, La découverte - Maspéro, 1983.

³ Ibid

⁴ En 1912, tous les Tsiganes français devaient détenir un « carnet anthropométrique », relatant les signes morphologiques et les empreintes digitales, que les Tsiganes devaient obligatoirement présenter à l'entrée dans une nouvelle commune. Cette carte anthropométrique servira la politique d'internement puis d'extermination sous l'occupation allemande, et les Tsiganes ne seront libérés des camps français qu'en mai 1946. Depuis 1969, la loi a aboli cette carte qui désignait clairement les Tsiganes comme des criminels potentiels.

⁵ Ayant comme statut celui de « sans domicile fixe », les Tsiganes doivent choisir une commune de rattachement pour les questions administratives et sont soumis à l'obligation de détenir un titre de circulation pour exercer leurs activités ambulantes (même s'ils ont un domicile fixe), de façon à permettre un contrôle plus facile des autorités. Si la France prétend être un Etat de droit, elle réserve donc aux Tsiganes un statut à part, qui maintient les Tsiganes dans une situation d'exception.

terrain en bordure, en marge de la cité faisait très bien l'affaire pour camper quelque temps... La survie dans un tel milieu posait problème. Il fallut trouver des activités permettant de maintenir un maximum de distances avec la société majoritaire : être utiles, mais non indispensables, en offrant des biens et des services de façon ponctuelle dans le temps et dans l'espace, demeurant de la sorte dans les interstices de l'économie globale, en adoptant le mode de vie nomade.

Le « problème tsigane » dans la France du XX^e siècle

La seconde moitié du XX^e siècle, par ses mutations économiques et sociales, a amené de profondes mutations pour les Tsiganes. Les données du voyage ont considérablement évolué : alors que l'on sillonnait sans arrêt les petites routes de campagne en roulotte hippomobile, évoluant dans des parcours régionaux, l'automobile, l'urbanisation croissante imposent aujourd'hui des itinéraires nationaux, voir internationaux, sur les principaux axes routiers, avec moins de haltes mais des arrêts plus prolongés autour des grandes agglomérations. Or ces agglomérations offrent de moins en moins de places vacantes, car chaque espace, jusqu'au plus inutile, fait l'objet d'une réglementation stricte interdisant toute occupation aléatoire, non prévue par les textes.

Pour faire face à cette carence, des associations de défense des Tsiganes (gérées par des non-tsiganes) ont poussé les pouvoirs publics à créer des aires de stationnement pour les "gens du voyage", dans les années 70 : depuis 1990, la loi Besson oblige toute commune de plus de 5 000 habitants à posséder une aire, équipée d'un minimum de confort. Si l'ensemble des villes concernées est loin de s'être conformée à cette loi, Besançon constitue un exemple en la matière, puisque, depuis 1991, l'aire est aménagée de façon à permettre un confort qui semble bien au-dessus de la norme nationale⁶.

Aire de stationnement ou aire de réclusion?

Créée en 1981 dans une zone où stationnaient déjà des familles tsiganes, l'aire de stationnement de Besançon a été aménagée en 1991.

Elle figure comme une des aires de stationnement les mieux pourvues, autant du point de vue des équipements que de la proximité des voies de communication, des services administratifs, marchands... L'aire comporte 41 emplacements de 100 m² chacun, ce qui constitue une dimension moyenne. Des points d'eau et d'électricité ont été installés et la capacité d'accueil de l'aire est passée à quarante emplacements. De même, un programme d'accompagnement social a été mis en oeuvre, en partenariat avec diverses associations.⁷ Le C.C.A.S.⁸ est responsable de la gestion du terrain. Il emploie cinq « agents d'accueil » (gardiens), qui font un roulement, et sont chargés de faire respecter le règlement de l'aire, de faire payer les usagers, et de veiller à la sécurité. Une conseillère en économie familiale et budgétaire est également présente quelques jours par semaine et assure le suivi des dossiers administratifs (« elle remplit les papiers »), ainsi que la surveillance (sévère) des dépenses familiales. Un employé de mairie s'occupe de l'entretien de l'aire, et des bénévoles (comme une étudiante d'A.T.D. quart monde qui lit des contes aux enfants) offrent ponctuellement leur aide .

⁶ cf. Bernard Provot, « Entre objectifs d'accueil et perspectives d'habitat : les terrains désignés », in *Etudes Tsiganes*, vol.7, 1996.

⁷ Ce programme concerne notamment la lutte contre l'illettrisme, l'aide pour l'accès au logement, à la couverture sociale, à l'école.

⁸ Centre Communal d'Action Sociale

L'aire de stationnement de la Malcombe (ou malecombe, mauvaise combe) se situe dans une sorte de cuvette, dans un « trou », en dehors de tout quartier, entouré de routes et d'espaces verts, entre Planoise et Rosemont. Elle longe une nationale et ressemble à un vaste parking en forme de goutte, avec à l'entrée, la loge du gardien, et au fond de l'aire un bloc qui regroupe les sanitaires et le bureau de l'assistante sociale.

L'aire de stationnement est totalement invisible : en contrebas du quartier de Rosemont, un talus la sépare et la cache de la route, à partir de laquelle pointent les antennes de télévision.

Différents groupes se partagent l'aire de la Malcombe. Selon la classification qu'ils adoptent eux-mêmes et selon celle adoptée par le personnel de l'aire, ils se distinguent en deux grands groupes : les *Itinérants*, d'une part, les *Sédentaires*, de l'autre.

Deux grandes familles sont classées parmi les *Itinérants* : les *Diaz* appelés « les Espagnols » (des Gitans venus de Strasbourg), les *Meinhardt*, appelés « les Français » (des Manouches venus de tout l'Est de la France, stationnant normalement ailleurs, dans la région). Les *Itinérants* se considèrent comme l'élite, car ils ont su rester relativement indépendants des aides sociales, en travaillant comme forains sur les marchés. Ils voyagent, mais sur des périodes plus ou moins longues : certains ne voyagent que l'été, de mai-juin à octobre (ils sont appelés « *Semi-sédentaires* »), d'autres voyagent toute l'année, s'arrêtant parfois plusieurs mois sur l'aire de la Malcombe, le plus souvent l'hiver, avant de descendre dans le Midi de la France (ils sont appelés « *Nomades* »).

Les *Sédentaires* (que nous appellerons les *Charlet*) demeurent toute l'année sur l'aire, et leur famille est dispersée dans la région ou en banlieue parisienne (ils appartiennent au groupe yéniche ou voyageur). Ils ont dû abandonner le voyage par manque de moyens et subsistent dans des conditions très précaires, en majeure partie grâce aux aides sociales, bouclant leur budget avec des métiers traditionnels, tels que la vannerie, le rempaillage, la récupération de la ferraille.

Pour les *Sédentaires*, l'aire constitue davantage un lieu de séjour et d'aide, alors que pour les Voyageurs – même s'ils occupent l'aire une grande partie de l'année – l'aire est vécue comme un lieu de stationnement transitoire et ils considèrent cet espace comme un espace communal payant, se comportant vis-à-vis du personnel davantage comme des clients.⁹

Cependant, une forte suspicion s'exerce sur tous les usagers, renforcée par la présence quasi constante d'un car de police à proximité de l'aire de stationnement, ainsi que par les visites fréquentes des forces de l'ordre dès qu'un cambriolage a lieu dans les alentours.

La mauvaise réputation de l'aire de stationnement encourage certains Manouches à trouver ailleurs un lieu où dormir, ou encore à cacher leur lieu de halte.

A cette répression de l'extérieur s'ajoute la répression de l'intérieur, celle des gardiens, qui surveillent attentivement les allées et venues des « gens du voyage », se chargent de faire respecter le règlement interne et payer les *Itinérants*. Parfois, ils servent également d'intermédiaires entre les autorités policières et les Tsiganes, dans le but d'éviter des confrontations trop violentes, ou inutiles.

⁹ J'eus la chance d'assister à une réunion avec l'assistante en Economie Familiale et Budgétaire au cours de laquelle se démarquèrent clairement ces deux catégories : les uns réclamant plus d'entretien, de propreté, les autres demandant une solution pour trouver un lieu où séjourner l'été, lors de la réfection de l'aire de stationnement.

Le personnel de l'aire se résume en deux figures principales : l'assistante sociale et budgétaire, le gardien (ou "agent d'accueil"). Ils se sentent respectivement responsables des *Sédentaires*, d'une part, des *Itinérants* ou *Voyageurs* de l'autre.

Lors de mon arrivée sur l'aire de stationnement, le gardien essaya par tous les moyens de contrôler, de participer activement à mon étude : il voulait en effet profiter de sa fonction pour appeler les chefs de famille, prétextant un appel téléphonique leur étant destiné. Refusant cette méthode d'ethnologue de l'époque coloniale, je pris quelques distances avec lui. Pour lui, les *Sédentaires* n'avaient pas leur place sur l'aire, étant davantage marginaux que Tsiganes.

Quant à l'assistante sociale, absente au moment de ma première visite, elle ne supportait pas que l'on vienne, sans son autorisation, perturber la tranquillité de ceux qu'elle considérait comme *ses* pauvres : les *Sédentaires*, qu'elle comparait à « *toutes ces populations marginales* » que l'on harcelerait continuellement. De fait, elle semblait contrariée de ne pas m'avoir pas accueilli et orientée lors de mon arrivée.

Le personnel entretient donc une vision stéréotypée des usagers de l'aire, qui subdivise ceux-ci en deux groupes : les *Sédentaires-marginaux* d'une part, les *Nomades-Tsiganes* authentiques de l'autre.

Par ailleurs, en tant que Gadji (femme non-tsigane), ma présence dans un tel lieu ne va donc pas de soi. Elle ne poserait aucun problème si je représentais une institution... Dans ce sens, l'aire constitue bel et bien un espace de réclusion.

Cependant, cet espace communal permet aux familles de bénéficier d'un minimum de confort. Un camping pourrait en offrir davantage, mais il n'est pas accessible aux « gens du voyage », dans la mesure où leurs règlements sont conçus de manière à rendre impossible l'arrêt des Tsiganes voyageurs¹⁰. De même, le fait d'être pourvue d'une aire de stationnement autorise la commune à interdire tout stationnement à l'extérieur de celle-ci. Peu de choix se présente dès lors.

Un espace voyageur conçu et géré par des Gadjé

L'aire de la Malcombe, conçue pour des Tsiganes, n'en demeure pas moins un lieu réglementé et contrôlé par des Gadjé. Dès lors, certaines inadéquations apparaissent dans sa réglementation.

La disposition des caravanes en est une parfaite illustration : comme dans un parking, les caravanes devraient en théorie se côtoyer de façon parallèle, pour faciliter le contrôle des habitants de l'aire. Chaque emplacement est clairement marqué sur le bitume par des marques très précises.

Or cette délimitation formelle n'a pas de sens pour les Tsiganes. Les familles se regroupent souvent autour du ou de la doyenne, et tendent à former un espace rayonnant entourant sa caravane, ce qui crée des sous-espaces plus intimes.

Loin de garder des limites immuables, l'espace des différentes familles de l'aire de stationnement est toujours ouvert et mouvant. Les espaces passent du caractère "sociofuge" au caractère "sociopète"¹¹ : selon la façon dont sont disposées les chaises, les tables, les véhicules, l'espace invite tantôt à la réunion, à la sociabilité, tantôt à la dispersion, de même que les limites des territoires des uns et des autres peuvent s'étendre ou se restreindre selon les moments de la journée, grâce à des marqueurs

¹⁰ En imposant, par exemple, une seule caravane par famille, ou en limitant la dimension de la caravane.

¹¹ Un espace sociopète entraîne la réunion, alors qu'un espace sociofuge entraîne la dispersion. Nous empruntons ces termes à l'ouvrage de Edward T. Hall: *La dimension cachée*, eds. du seuil, Paris, 1971.

(machines à laver, chaises, véhicules). Les limites tracées sur le bitume, entre chaque caravane sont ainsi largement dépassées...

Ces “codes” permettent de signifier aux autres, sans aucune demande préalable, les moments opportuns pour les échanges, tout en maintenant une certaine intimité, malgré l’absence de limites territoriales et la proximité des autres familles.

À travers la variation des limites territoriales et le choix des emplacements se dessine un ensemble de relations: entre les différentes familles, avec le monde du voyage et le personnel de l’aire.

Ainsi, les tensions avec les *Sédentaires* apparaissent indirectement, à travers le jugement négatif porté sur l’emplacement qu’ils occupent: au manque de salubrité, s’ajoute le caractère dangereux pour les enfants, qui, *sans surveillance* (ce qui signifie que l’on ne peut pas se fier à celle des *Sédentaires*), risquent de franchir le talus et de se retrouver sur une grande route.

La famille des *Sédentaires* (que nous nommerons les *Charlet*) est divisée en deux sous groupes : l’on pourrait qualifier le premier de *permanent*, car il compte rester sur l’aire de stationnement et entretient de bonnes relations avec le personnel de l’aire, et le second d’*expectants*, dans l’attente d’un départ, en raison de ses mauvaises relations avec le personnel ou avec certains autres usagers. Les caravanes de ce dernier groupe forment un espace totalement clos sur lui-même et sont totalement écartées des caravanes des autres *Sédentaires*.

Le groupe des *Permanents* est davantage lié à l’assistante sociale. Leurs enfants suivent une scolarité “normale” et ils sont les seuls à venir une fois par semaine écouter les contes, profiter de la “bibliothèque de rue” que propose une étudiante bénévole travaillant pour A.T.D. Quart Monde. De fait, leurs parents ont beaucoup moins de réticences à déléguer leur rôle d’éducateurs aux Gadjé¹². Regroupés au fond de l’aire, ils forment un vaste cercle autour de la caravane de la doyenne. Si certaines familles exercent l’activité de récupération des métaux, ils doivent cependant enfreindre la réglementation de l’aire qui interdit tout stockage, s’arranger pour trouver ailleurs des lieux pour stocker.

Parmi les *Itinérants*, les Meinhart voyagent habituellement dans la région, mais cette année, ils se sont établis durablement sur l’aire pour accompagner un de leur membre gravement malade.

Ils ont réussi à obtenir les places les plus intéressantes, d’un point de vue utilitaire et stratégique : ils peuvent accéder facilement aux téléphones de la loge du gardien et de la cabine. De plus, cet emplacement permet une mobilité plus aisée, étant plus proche de l’entrée, ainsi qu’un contrôle des allées et venues.

Leur territoire, qui varie selon les heures de la journée, s’étend souvent sur « *la place* », c’est-à-dire l’espace central de *l’aire*, destiné à la circulation des véhicules (situé entre les deux allées d’emplacements). Discutant près de leurs véhicules toujours prêts à partir, les hommes peuvent bénéficier ainsi d’un point d’observation privilégié.

La disposition même des caravanes des Meinhart dessine un espace beaucoup plus vaste et plus ouvert que celles des autres familles. Il est vrai que cette famille est très nombreuse, étant donné les événements difficiles qu’elle traverse : des membres sédentarisés qui habitent en H.L.M. ou dans des terrains familiaux sont également présents. Leur disponibilité à l’égard des personnes extérieures est supérieure à celle des

¹² Marie, la doyenne du groupe, me dira même : « *il vaut mieux qu’ils aillent à l’école, plutôt que de rester ici à faire rien que des bêtises !* »

autres groupes. Loin de se méfier et de m'envoyer chez des habitants plus marginaux et conformes à l'image folklorique des Tsiganes, comme l'on fait au début les Gitans, ou de se présenter sous des prénoms officiels que personne n'utilise en dehors du personnel de l'aire, ils vont d'emblée me livrer leurs appellations usuelles – des sobriquets par lesquels ils se reconnaissent, tels que : Poupée, Goungie, Boy, Mylove... – et revendiquer leur identité de *Manouches*. De fait, ils manient très bien les relations avec les Gadjé, et les hommes sont appréciés du gardien, qui leur permet ainsi de bénéficier de plus d'avantages que les autres groupes.

Les *Diaz*, des Gitans de l'Est de la France, appelés également : « *ceux de Strasbourg* », occupent le centre et le fond de l'aire. Besançon constitue pour eux une étape entre Strasbourg et le Sud de la France, où ils partent l'été. Leur arrêt à Besançon est cette année-là plus prolongé que d'habitude, en raison du suivi médical précédant l'accouchement d'une de leurs femmes. Arrivés probablement plus tard que les *Meinhardt*, et entretenant des relations moins cordiales avec les gardiens, ces familles se sont dispersées sur toute l'aire de stationnement et admettent difficilement d'être placés au fond de l'aire, là où se regroupent les familles sédentaires.

Cependant, tous ces groupes familiaux se retrouvent dans une situation inédite: ils sont obligés de côtoyer d'autres familles avec lesquelles ils ne partageraient pas spontanément l'espace de stationnement, et avec lesquelles ils ont parfois quelques frictions. Face à cette situation, les individus ont une capacité de retrait psychologique qui leur permet d'agir quotidiennement comme s'ils ignoraient le regard des autres: je fus étonnée de voir les femmes se laver les cheveux, se peigner, manger en plein milieu de l'espace rayonnant, confrontées constamment au regard d'autrui, alors qu'elles auraient pu établir une barrière, pour ne pas être importunées par le regard des voisins.

Pourtant, loin d'être caractérisé par l'indifférence, l'aire constitue un lieu de socialisation important, tant pour les *Itinérants* que pour les *Sédentaires*, car elle permet de se regrouper en famille élargie, chose difficilement praticable en ville : les terrains privés n'offrent guère de place et le stationnement dit "sauvage" n'est envisageable que dans une durée limitée par l'arrivée des forces de l'ordre...

Socialisation et identité

L'opposition entre *Sédentaires*, *Semi-sédentaires* et *Nomades* ne revêt de sens qu'en référence à l'aire de stationnement : en effet, les frontières entre ces différentes subdivisions sont particulièrement floues et changeantes, comme toute tentative de ranger les Tsiganes dans une identité figée, rigoureuse.

Parmi les groupes *Itinérants*, certaines familles possèdent un « terrain » en ville ou à la campagne. Ces terrains sont goudronnés et comportent parfois une « baraque » (selon leurs propres termes) : un chalet sans étage, dans lequel on reçoit, autour duquel se placent les caravanes qui servent de lieu d'habitation... D'autres vivent en H.L.M. Les deux principaux groupes familiaux sont réunis à la Malcombe en raison de l'hospitalisation d'un des leurs.

Ils ont pour un moment laissé de côté leur mode de vie sédentaire (qui ne ressemble en rien à ce que l'on pourrait nommer une assimilation) ou semi-sédentaire, pour retrouver l'effervescence communautaire du monde du voyage.

Cette parenthèse voyageuse aurait difficilement été praticable si ces *Sédentaires* occupaient un emploi salarié, car elle implique que l'on soit disponible dès qu'un événement familial l'impose. C'est une des raisons pour lesquelles tous pratiquent des activités économiques à leur propre compte : elles leur permettent d'une part de partir

lorsque bon leur semble, d'autre part, de distribuer à leur guise leur emploi du temps, quitte à passer beaucoup de temps au travail un jour, pour pouvoir par la suite participer à un événement quelconque d'ordre familial ou religieux...

La porte laissée ouverte sur le voyage, l'imprévu, permet aux *Sédentaires* de maintenir une culture du voyage, basée avant tout sur une sociabilité spécifique. Pour eux, voyager ne signifie pas tant partir loin que pouvoir se regrouper, en certaines occasions, ou à certaines périodes de l'année¹³.

De plus, au sein d'une même famille, des phases de sédentarisation et de voyage peuvent alterner, au gré des événements. À Besançon, les Kaufmann, une famille yénishe, avait possédé un terrain, dans les Vosges. À la suite du décès du père de famille, ce même terrain avait été abandonné, conformément au tabou concernant les objets ayant appartenu aux morts, et ils avaient dû reprendre la route.

Si l'aire de stationnement permet aux membres d'une même famille de se regrouper, elle engendre également des situations conflictuelles dues aux contacts entre les différents groupes familiaux. Dès mon arrivée, je fus frappée par la stigmatisation dont étaient victimes les *Sédentaires*, jugés au mieux comme des marginaux, "faux tsiganes", au pire comme des individus sales et violents. Ainsi, Mina, une femme manouche, me dit un jour : « *ils mangent du hérisson, mais n'importe comment, à n'importe quelle saison* ». Lorsque l'on sait que le hérisson constitue une nourriture hautement symbolique, puisqu'elle représente le voyageur et son rapport au monde, on comprend la signification de cette phrase qui peut sembler inoffensive.¹⁴

Cependant, parmi les voyageurs, certains membres d'origine yénishe ne sont pas exclus du groupe : ainsi, chez les Gitans, un homme yénishe a épousé une femme *Diaz*, qui attend un enfant et que tout le groupe est venu accompagner à Besançon. Il est le seul du groupe à être spécialisé dans son activité : il vend des matelas et fréquente tous les marchés, en banlieue comme dans le centre ville. Sa caravane apparaît particulièrement luxueuse, et ses parcours beaucoup plus étendus que ceux des autres familles gitanes. Il s'est converti, comme les autres membres du groupe à la religion pentecôtiste, et est considéré comme un membre à part entière dans le groupe.

En fait, les voyageurs craignent d'être assimilés aux *Sédentaires*, plus pauvres, qui ne donnent pas une image positive des Tsiganes. La situation de précarité, poussant souvent les *Sédentaires* à effectuer de menus larcins, semble plus que tout autre critère séparer ces groupes¹⁵.

Les *Sédentaires* résistent pourtant dans leur mode de vie : ils auraient très bien pu partir s'installer en H.L.M., mais l'aire de stationnement, si elle constitue un lieu de relégation, n'en demeure pas moins une sorte de garantie d'un espace voyageur, ainsi qu'une ouverture sur le monde du voyage. Il arrive en effet de voir un *Sédentaire* échanger une marchandise avec un Voyageur, et l'aire est également l'occasion de fiançailles secrètes entre adolescents *Itinérants* et *Sédentaires*.

¹³ J'ai connu par la suite une famille de Manouches sédentarisés en banlieue parisienne, qui me parlait avec enthousiasme de son prochain départ estival. A mes questions concernant les localités de leurs vacances, ils me répondaient, à la façon de beaucoup de Tsiganes : « *Oh, comme ça, au hasard : nous sommes les fils du vent !* ». J'apprenais finalement qu'ils allaient retrouver leurs parents voyageurs au Bourget, dans un grand terrain vague près de l'aéroport...

¹⁴ Voir à ce propos l'histoire du hérisson racontée par Patrick Williams dans *Nous, on n'en parle pas. Les vivants et les morts chez les Manouches*, Paris, M.S.H., 1993.

¹⁵ Il convient cependant d'ajouter que le pentecôtisme a joué un rôle important dans la pacification des relations entre les groupes d'origine tsigane.

Car, pour les jeunes, l'aire est un espace de rencontres potentielles : ils se marient secrètement (lorsqu'ils sont manouches ou yénishes), et peuvent ainsi choisir librement leur conjoint. Cependant, ils doivent également tenir compte de leurs familles respectives, avec lesquelles ils seront amenés à vivre. Le plus souvent, le mariage est virilocal, mais les jeunes couples alternent souvent les séjours chez les deux familles. Pour les filles *Sédentaires*, cela permet de reprendre un jour le voyage, ou tout au moins d'en garder l'espoir : elles maintiennent ainsi une socialité hautement voyageuse, malgré l'école qu'elles fréquentent jusqu'à l'âge obligatoire. Ouverture sur le voyage, donc, et fierté d'appartenir au « monde du voyage »¹⁶...

À proximité de l'aire, Déborah, fillette de 14 ans, vit avec sa famille sur un terrain. Ce sont des ferrailleurs, s'étant installés dans un terrain momentanément libre, mais qui appartient à la ville. Ils sont liés à d'autres *Sédentaires* de la Malcombe, et, le soir venu, Déborah sort et part pour la Malcombe retrouver ses cousines, et rencontrer d'autres Tsiganes voyageurs.

Cette vie sociale intense, qui obéit à une temporalité bien différente de celle de la majorité des citadins, est rendue également possible par l'éloignement de l'aire par rapport au reste des habitations. Au sein des villes, les terrains occupés par les Tsiganes occasionnent toujours des protestations du voisinage, qui voient d'un mauvais oeil les allées et venues incessantes des membres de la famille, s'échelonnant du début de l'après-midi à tard dans la nuit.

L'aire vit au rythme d'une temporalité partagée par tous, distincte de celle des Gadjé. Le matin est réservé aux travaux : le ménage pour les femmes, les marchés pour les hommes. L'après-midi et le soir sont entièrement liés à la sociabilité, ou aux enfants : on se rend visite entre voisins, on fait des affaires avec d'autres forains, un père sort avec ses fils pour jouer au football. Ainsi, l'espace au sein de l'aire est féminin le matin, alors qu'il devient mixte dans l'après-midi.

En dehors de cette socialisation interne, il existe également une socialisation externe à l'aire, dans la ville de Besançon. Deux options se présentent dès lors. La première consistant à se reconnaître entre Voyageurs, la seconde à camoufler son identité, face aux Gadjé, compte tenu du caractère stigmatisant que revêt cette identité : « *Dès qu'on est en ville, on est des bourgeois* » (au sens propre), dira un jeune gitan, lequel me racontera comment, un jour, il s'est présenté à un entretien d'embauche pour travailler dans un *Mac Donald*, sans aucune intention d'y donner suite, mais pour savoir s'il pouvait lui aussi être embauché « *comme les autres* ». De même, sur les marchés, les Tsiganes qui vendent des fonds de stocks côtoient les Maghrébins, Africains, sans que les clients puissent clairement définir leur identité. Parmi les activités plus spécialisées, la vente de bonbons des Vosges est sous la responsabilité du *commis* de la famille¹⁷, un Gadjé d'origine italienne : l'image donnée aux clients n'est donc pas celle associée au Tsigane ambulancier.

¹⁶ La première fois que je rencontrai Mélanie, jeune fille de 15 ans, sédentaire et yénishe, elle me fit croire qu'elle voyageait sans cesse, me donnant avec exactitude les trajets effectués, semblables à ceux des voyageurs qui habitaient l'aire. J'apprit ensuite qu'elle avait été mariée avec un voyageur yénishe, qui l'avait depuis répudiée pour une cousine à lui.

¹⁷ Les *commis* sont des Gadjé employés par les Tsiganes.

La ville peut donc permettre d'opter pour l'anonymat, la transparence, voire l'invisibilité¹⁸.

Par contre, la vannerie *sédentaire*, affiche clairement son identité ethnique, qui donne un caractère plus « authentique » à ses paniers et à leur fabrication (elle a également eu l'occasion de montrer cette fabrication dans des écoles de Rosemont).

Mais lorsque le milieu environnant est globalement non-tsigane, les voyageurs se reconnaissent entre eux, sans présentation aucune et une connivence très forte s'affiche. Lors de la foire de Besançon, je fus étonnée de la familiarité qui semblait unir les *Sédentaires* et des vendeurs de la foire que je n'avais jamais vus jusque là. S'agissant de « forains », « gens du voyage », ils se reconnaissaient et échangeaient volontiers des plaisanteries, se faisaient des petits prix.

De contrées en contrats

Entreprises de réinsertion, communauté caritative, aires de stationnement, semblent, a priori, unis par le sceau de la lutte contre l'exclusion.

Toutes ces initiatives partent du principe qu'elles s'adressent à des populations marginales, en rupture de ban, rejetées du système économique, dans un espace liminaire, dont il s'agirait de les faire sortir. « Malades du corps social », l'État ou les associations veulent rééduquer par la douceur ces populations dérangeantes, en proposant qui une activité lucrative (Les jardins de Cocagne), qui un abri et un couvert (Emmaüs), qui un espace de sociabilité et d'assistance économique et sociale (La Cité de Transit des Accacias), qui des règles de vie sociales et familiales (L'aire de stationnement de La Malcombe).

L'espace « hors monde », comme le définit F.Hoarau pourrait également regrouper les Jardins de Cocagne, Emmaüs et la Malcombe. Hors de la ville, du bâti urbain, dans un espace à la fois semi-rural et semi-citadin, par l'intervention d'agents extérieurs, ces lieux sont autres, différents.

La place économique des activités exercées dans ces trois lieux obéit aux lois de l'interstice, consistant à occuper des places singulières, aux marges de l'économie globale. Les populations qui y séjournent sont marquées par la réprobation de la population majoritaire, qui les perçoit comme des asociaux, potentiellement dangereux. Ceux-ci sentent cette réprobation, et trouvent dans l'abri que constitue l'un ou l'autre un refuge temporaire, dans lequel l'on ne se croise qu'entre semblable, unis face à l'autre, le citadin, « l'intégré », le travailleurs non « Rmiste », le Gadjé, le donateur méprisant.

Pourtant, le cas des Tsiganes de la Malcombe diffère sur un point très précis : leur présence sur l'aire de stationnement ne s'accompagne nullement d'un désir de réintégrer le circuit social « majoritaire ». Elle se présente simplement comme une alternative parmi d'autres, compte tenu de la conjoncture de la route, très peu favorable en l'occurrence.

Les Jardins de Cocagne ou Emmaüs s'adressent à des individus qui doivent faire preuve de bonne volonté pour s'investir dans leur travail. L'aire de stationnement s'adresse avant tout à des familles, et ne concerne par directement le travail, même s'il impose un certain code de vie, à travers le personnel social, s'apparentant de la sorte au local du C.C.A.S. de la Cité des Accacias.

¹⁸ Nous empruntons cette réflexion sur l'invisibilité à P.Williams, notamment dans son article: □ Les couleurs de l'invisible : Tsiganes dans la banlieue parisienne □, in *Les chemins de la ville*, enquêtes ethnologiques, (sous la dir. de) C. Pétonnet, G. Gutwirth, Paris, CTHS.

Il s'agit là, à chaque fois, d'une communauté professionnelle, composée d'individus, alors que sur l'aire de stationnement, plusieurs communautés, composées de familles nucléaires coexistent, exerçant chacune des métiers bien différenciés. Ce sont d'ailleurs des motivations opposées qui poussent les uns et les autres dans ce genre de structures : d'un côté, l'espoir de retrouver travail et considération, de l'autre, le refus de l'accepter selon les normes des Gadje, les non-tsiganes, « les paysans », et l'assurance de pouvoir mener une vie sociale et familiale très riche...

Espoir de revenir dans le système économique « classique » et désir de demeurer aux marges du système économique majoritaire marquent donc une nette différenciation entre les Tsiganes de la Malcombe et les populations d'Emmaüs, des jardins de Cocagne et de la Cité des Accacias.

Cette différenciation tient également à une différence dans la perception de la notion de travail.

Contrairement à l'imagerie populaire qui confère aux Tsiganes un caractère sacré parce qu'il n'aurait pas été touché par la malédiction du travail, les Tsiganes ont depuis toujours exercé divers types d'activités.

Les dits « petits métiers » étaient leur domaine privilégié : rétamateurs, marchands ambulants, comédiens, musiciens, rempailleurs, les petits métiers que se réservaient les Tsiganes étaient également, à la fin du siècle dernier, ceux des immigrants de première génération¹⁹, des populations en marge, et permettaient de sortir les populations rurales de leur enclavement. Exerçant une multiplicité de métiers, les Tsiganes ont toujours su s'adapter aux besoins des populations qu'ils côtoyaient. Si aujourd'hui, les activités de vente sur les marchés semblent moins spécialisées que celles d'hier, elles n'en obéissent pas moins aux mêmes règles : elles permettent d'offrir de façon ponctuelle des biens ou des services, tout en bénéficiant d'une relative distance avec les populations non-tsiganes.

Loin de se conformer aux normes classiques de l'emploi salarié tel qu'il nous est suggéré dans l'article d'A.Valendru, ces activités, menées de façon indépendante, n'obéissent qu'à leurs règles propres.

Cette différence n'est pas considérée par les législations, qui continuent à considérer les Tsiganes comme des marginaux à réinsérer. C'est le problème que pose l'application du Revenu Minimum d'Insertion aux « gens du voyage » :²⁰ le RMI est davantage considéré par les Tsiganes comme un substitut de la mendicité, ou de « la chine » que les femmes faisaient avant la guerre, ce qui crée bien des malentendus. Bien sûr, certaines initiatives aboutissent, mais elles nécessitent toute une réorganisation du travail, familial et non individuel, à domicile...

Le groupe le plus exposé aux travailleurs sociaux, entreprises de réinsertion, etc.. est sans aucun doute le groupe des *Sédentaires*, les Yenishes (souvent mariés avec des Manouches). Plus démunis que les autres, leurs activités ne permettent plus la survie des familles nombreuses qu'ils constituent. Ils alternent les petits métiers, et ne peuvent survivre sans aide de l'Etat. L'un de leur secteur privilégié, à savoir la récupération, a été repris par de grosses entreprises telles que Emmaüs. Les contacts manquent, lorsque

¹⁹ P.Milza raconte comment les Italiens, détenaient le monopole, sur Paris, des activités telles que le rétamage ou le rempaillage de chaise, des métiers qui deviendront également une des spécialités des Manouches au début du siècle...

²⁰ J'ai rencontré ainsi des travailleurs sociaux chargés de l'application du R.M.I. : ils n'arrivaient pas à le faire accepter en tant que contrat d'insertion. Après avoir dépassé les réticences des employeurs, le rendez-vous ayant enfin été fixé pour un entretien, l'intéressé ne se présentait pas.

l'on vit continuellement sur l'aire de stationnement: la clientèle est plus méfiante, car elle connaît moins cette population que lorsqu'elle traversait des petits villages. Dès lors, la doyenne du groupe, vannière, n'a pas jugé bon de transmettre son savoir-faire à ses enfants: « *ça n'est plus valable. Les jeunes, il vaut mieux pour eux qu'ils fassent les marchés, va !* » avoue-t-elle avec tristesse. Seuls les enfants des maternelles bénéficient de cette transmission, au cours de présentations organisées par les associations... D'ailleurs, ses clients sont tous liés au personnel de l'aire : les gardiens, l'assistante sociale et sa famille, les jeunes bénévoles d'A.T.D.Quart-monde.

Les enfants sont scolarisés, jusqu'à l'âge obligatoire, à l'école de Rosemont, et l'assistante sociale exerce de fortes pressions pour amener ces familles à gérer leur argent, à éduquer leurs enfants, etc.. Si certaines interventions sont acceptées (ces familles sont les seules à disposer d'espaces spécifiques pour les enfants : landau, parc... ce qui atteste de l'influence de ces enseignements), d'autres exaspèrent les familles, telle l'intrusion policière de l'assistante dans les caravanes pour se livrer à un interrogatoire sur l'origine de tel ou tel objet...

De fait, les tentatives de rééducation de ces Tsiganes « non-urbanisables » (ce serait la raison pour laquelle on refuse de leur procurer un terrain, une maison) ont entraîné une sorte de cristallisation identitaire, de radicalisation dans le mode de vie.

Alors que les enfants sont scolarisés normalement, l'âge au mariage diminue : certaines jeunes filles se marient dès 14 ans. Elles ne choisissent pas des camarades de classe, mais des voyageurs... La pression est très forte lorsqu'il s'agit de la vertu de la femme, avant le mariage (elle doit rester « propre », c'est-à-dire vierge) et après le mariage (elle ne peut s'adresser n'importe comment aux hommes)...Bien qu'il s'agisse des familles les plus pauvres, elles ont à leur service des « *commis* », appelés familièrement « *schnarks* » : des laissés pour compte, des Gadje, auxquels elles offrent nourriture et logement en échange de leur disponibilité constante. Les « *commis* » n'ont ni le droit de participer aux repas des familles, ni de s'adresser familièrement avec celles-ci, ni de vivre une vie familiale « normale ».

Aux yeux des jeunes filles, un des traits les plus virils, propres à influencer leur choix du conjoint, réside dans le fait d'avoir déjà « *fait de la prison* ».

Autant d'éléments tendant à prouver que le travail du personnel de l'aire s'avère encore long avant d'atteindre le point d'arrivée...

Quant aux voyageurs, ils se considèrent comme les seuls réels Tsiganes, car ils perpétuent la tradition du voyage. Les jeunes sont souvent illettrés, en raison de leur fréquentation épisodique de l'école²¹. Ils travaillent dès leur plus jeune âge avec leurs parents, et continueront à « faire des marchés ». Les générations de leurs grands-parents étaient forains ou maquignons (vendeurs de chevaux).

Certains ne font que passer sur l'aire, mais il s'agit en général de familles restreintes, alors que deux grands groupes familiaux présents en avril-mai sont là pour plusieurs mois, accueillant sans cesse de nouvelles familles .

De même que les compagnons d'Emmaüs, ces groupes partent l'été dans le sud « *comme les hirondelles* » pour les travaux saisonniers, ou pour les marchés, mais ils sont largement déterminés par les groupes familiaux. Les trajets obéissent à des rythmes saisonniers particuliers : arrêt l'hiver, souvent dans l'aire, départ au printemps, ou au

21 D'autre part, bénévole dans une association de scolarisation des « gens du voyage », j'apprit que beaucoup d'écoles refusent d'accepter les enfants voyageurs, prétextant que les carnets de vaccinations ne sont pas en règle, par exemple. Lorsqu'ils sont acceptés, on les laisse au fond de la classe, où on leur fait faire des dessins!...

début de l'été. Les trajets, les haltes ne s'effectuent plus au hasard, car les lieux de stationnement sont trop aléatoires, et il faut également vivre du voyage : les forains, qui subsistent grâce aux marchés, rachètent des fonds de stocks dans les grandes villes (des vêtements, de la lingerie, des chaussures, etc..), pour les revendre dans des villes de moindre importance, ce qui détermine déjà en grande partie le voyage. Les principales villes fréquentées sont Lyon, Paris, Marseille, Strasbourg. A cette contrainte économique, il faut ajouter celle du stationnement : le fait d'avoir des membres de la famille qui possèdent des terrains, ou du moins de connaître déjà les lieux de stationnement possibles facilite considérablement des voyages qui s'effectue le plus souvent selon des trajectoires régulières.

C'est pourquoi un mariage apporte ce que l'on pourrait appeler un « capital territorial » non négligeable, ainsi qu'un « capital relationnel », qui tient dans les connaissances avec les autorités, le personnel administratif, les grossistes, qui permettront d'ouvrir le voyage vers de nouvelles aires géographiques.

Aussi les notions de propriété et de territoire diffèrent-elles radicalement de celles communément acceptées par nous, « citoyens-citadins » : elles s'étendent indéfiniment au gré des rencontres, et ne résident pas dans l'appropriation d'un bien matériel ou dans le rattachement symbolique à un territoire physique.

La politique de la ville favorise la sociabilité de quartier dans les nouvelles banlieues : Planoise en constitue l'exemple le plus accompli grâce à son dynamisme économique, qui permet aux Tsiganes forains de trouver nombre de petits marchés où les emplacements ne sont pas trop chers, afin d'écouler les fins de série. Seules deux familles sont spécialisées dans un seul type de produits : elles vont également vendre sur les marchés du centre ville.

Même si la vente sur les marchés ne constitue pas une activité proprement tzigane, elle obéit néanmoins aux lois de l'économie interstitielle: les grossistes chez lesquels les familles vont s'approvisionner ont tout intérêt à se débarrasser de cette marchandise périmée, ou défectueuse, que les Tsiganes vont revendre, grâce à leur mobilité. Souvent, ces derniers s'occupent eux-mêmes des formalités administratives (patentes, inscription au registre du commerce, prêts, etc..). Les Tsiganes réussissent donc à se maintenir indispensables dans cette économie marginale, celle de l'objet déchu, comme l'était auparavant le commerce de la récupération, de la chine²².

Conclusion

Face à une société française assimilationniste et centralisatrice, les Tsiganes ont réussi à garder leur singularité, contrairement aux différentes vagues d'immigrés qui s'y sont succédées, occupant un moment la même place socio-économique, mais finissant par effacer durablement toute trace culturelle, au fil des générations.

L'exemple des Tsiganes fait donc figure d'exception dans le panorama des minorités culturelles françaises. Ce caractère exceptionnel relève de plusieurs facteurs, tous indissociables les uns des autres.

En incitant les Tsiganes à se sédentariser, l'Etat français limite la spécificité tzigane au voyage. Perçu comme une « tare » sociale, le voyage s'intègre de fait au sein d'un

²² Les femmes allaient dans les campagnes demander aux habitants les vieux draps, vieux vêtements qu'ils ne voulaient plus, pour ensuite les revendre, également au porte-à-porte. La « chine » n'a pas disparu, mais elle concerne aujourd'hui les objets manufacturés, neufs, revendus au porte-à-porte.

ensemble de pratiques, basées sur une perception singulière de l'environnement. Loin d'effacer cette perception, la sédentarisation n'a pas empêché la « culture du voyage » de persister tout en évoluant et de se transmettre. Les Tsiganes ont adopté diverses stratégies afin de perpétuer des identités singulières, comme le choix de rester aux interstices de l'économie globale pour sauvegarder une forte cohérence familiale, l'endogamie, une conception particulière des notions de territoire et de propriété.

L'aire de stationnement de la Malcombe nous montre donc, à petite échelle, la variété et la complexité des groupes de cultures tsiganes et leur adaptation aux évolutions de notre société.